

## POUR UNE GESTION VRAIMENT PUBLIQUE DU SEDIF

Cela fait plusieurs mois maintenant que le débat sur la gestion de l'eau agite les élus et les citoyens préoccupés par cette question fondamentale.

On ne va pas rappeler ici les chiffres sur les problèmes d'accès à l'eau dans le monde, ni les pratiques condamnables que mettent en place les multinationales dans les pays pauvres, qui entravent le droit à l'eau pour toutes et tous (compteurs de prépaiement par exemple). Ces multinationales illustrent notamment par l'absence de desserte des quartiers dont elles jugent les populations non solvables.

Non, ici nous parlerons de l'Île de France, du SEDIF et de la responsabilité qui pèse sur les élus de ce syndicat, de sortir l'eau de la sphère de la marchandisation.

L'école française de l'eau a fait de énormes ravages : dépossession technique et politique des élus, manque de transparence dans la gestion, opacité des comptes, trop faible implication des salariés et usagers devenus clients.

Nous sommes été officiellement investis au SEDIF au mois de mai dernier. Saisir le fonctionnement du SEDIF, et ses liens historiques avec Veolia, demande bien plus que quelques mois. C'est pour cela que nous avons voté contre le calendrier proposé par M. SANTINI, et que nous avons demandé un report de l'échéance du 11 décembre afin de bénéficier de davantage de temps pour l'appropriation de cette question, et pour la partager pleinement avec les habitants.

4 millions d'usagers, le plus grand syndicat d'Europe, vitrine mondiale pour Veolia, le SEDIF est donc bien un enjeu majeur.

Le débat sur la gestion publique prend là toute son acuité. En effet nous pensons que ce service public essentiel doit faire l'objet d'une maîtrise publique. Qui dit maîtrise publique, dit service public. L'eau est un droit humain fondamental bien trop important pour que sa gestion soit confiée à des entreprises privées dont la seule réelle préoccupation, malgré une communication efficace sur le développement durable, est le cours de l'action, et les dividendes à verser aux actionnaires.

Nous voulons sortir de la logique des « ventes d'eau » dans laquelle le SEDIF est entré. Nous opposons à cette logique, celle des groupes privés de vente d'eau en bouteille, la logique d'une distribution d'eau correspondant aux besoins. Le redimensionnement, au regard de la baisse de la consommation d'eau, est indispensable, comme l'est une réflexion avec Paris, afin de mutualiser et d'optimiser ce service rendu à la population.

Les études, que ce soient celles de l'UFC-QUE-CHOISIR ou celle du groupement d'études mandaté par le SEDIF, pointent des surfacturations annuelles évaluées entre 40 et 90 millions d'euros.

Si nous souhaitons un retour en régie publique, sans marchés publics de service, c'est parce que fidèles à nos convictions et aux positions du parti dans lequel nous militons, ou duquel nous sommes les partenaires, nous pensons que les élus doivent reprendre en main ce service trop souvent délégué. Ce faisant, les élus ont perdu la maîtrise et les compétences indispensables dans ce secteur essentiel.

Nous pensons également que seules les collectivités, dégagées de toute considération liées aux profits immédiats, peuvent gérer cette ressource dans le seul intérêt de l'usager, avec en permanence le souci de l'économie de la ressource.

Seule une gestion publique peut mettre fin au scandale des tarifs dégressifs en faveur des gros consommateurs d'eau.

La responsabilité des élus ce 11 décembre est grande.

Ils devront affirmer ou non leur confiance dans le service public, et la capacité des élus à contrôler et rendre un service public irréprochable, tant au niveau du prix, qu'au niveau de sa gestion.

C'est aussi l'occasion, au moment où le gouvernement se charge à démanteler ce qui reste du service public, de renforcer le service public de l'eau à travers une véritable réappropriation publique et sociale.

C'est pour cette raison que nous nous sommes abstenus sur la position majoritaire du groupe des élus communistes et républicains. Nous avons toujours défendu et continuerons de défendre un mode de gestion 100 % public. Cette position, nous avons eu l'occasion de la réaffirmer au devant de la population pendant les campagnes municipales que nous avons menées à Gentilly, à Saint-Denis, pendant les débats publics que nous venons d'organiser, sans oublier le positionnement de nos deux conseils municipaux, qui se sont tous les deux prononcés pour une gestion directe via une régie publique. . alors chiche !

Madjid MESSAOUDENE

Conseiller municipal de Saint-Denis

Délégué titulaire au SEDIF de Saint-Denis et Plaine Commune

Fatah AGGOUNE

Adjoint au maire de Gentilly

Délégué titulaire au SEDIF de Gentilly et du Val de Bièvre

*Membres du groupe des élus communistes républicains et apparentés du SEDIF .*